



DIVISION DE 6^{ème}

ETUDES DIRIGÉES

Jean-François RODAS

Préfet de Sixième

prefet6@saintecroix-de-neuilly.com

Tel : 01 46 43 19 79

Neuilly-sur-Seine, le 8 septembre 2009

Madame, Monsieur,

Comme nous vous l'avons annoncé lors de la réunion de rentrée, les élèves de 6^{ème} peuvent bénéficier d'études dirigées hebdomadaires. Ces études sont animées par des professeurs et une éducatrice sous la coordination du préfet et en lien avec le professeur principal de chaque classe.

Ce que n'est pas l'étude dirigée :

- une garderie.
- un substitut à l'école ou aux parents.
- une garantie de résultat.
- un lieu où tous les devoirs seront faits.
- un lieu où l'on vient selon son humeur.
- un cours particulier.

L'étude dirigée est un outil complémentaire de l'école. Elle est un accompagnement de la scolarité de l'élève qui a pour objectif :

- de fournir des méthodes d'apprentissage à votre enfant afin de l'aider à devenir autonome et responsable de son travail.
- de valoriser les acquis scolaires de la journée pour un apprentissage en profondeur.
- d'expérimenter une autre relation au savoir, à l'enseignant et à lui-même.

Pour cela, chaque jour votre enfant organisera sa prise de notes dans ses cahiers, relira ses cours de la journée, apprendra à utiliser son agenda afin de planifier ses devoirs, vérifiera le travail à faire pour le lendemain, travaillera et si possible s'avancera.

HORAIRE DES ETUDES DIRIGÉES

CLASSE / ANIMATEUR	LUNDI	MARDI	JEUDI
6^{ème}1 (Groupe 1)	S1 : 17h00 – 18h00 Mme DANCHIN	17h00 – 18h00 Mme DANCHIN	17h00 – 18h00 Mme DANCHIN
6^{ème}2 (Groupe 1)	S1 : 17h00 – 18h00 Mme DANCHIN	17h00 – 18h00 Mme DANCHIN	17h00 – 18h00 Mme DANCHIN
6^{ème}3 (Groupe 2)	17h00 – 18h00 Mme BERTIN	17h00 – 18h00 Mme BERTIN	17h00 – 18h00 Melle DE CLISSON
6^{ème}4 (Groupe 2)	17h00 – 18h00 Mme BERTIN	17h00 – 18h00 Mme BERTIN	17h00 – 18h00 Melle DE CLISSON
6^{ème}5 (Groupe 3)	S1 : 16h00 – 17h00 Mme DANCHIN	16h00 – 17h00 Melle DE CLISSON	16h00 – 17h00 Mme DANCHIN / Melle DE CLISSON (S1)
6^{ème}6 (Groupe 3)	S1 : 16h00 – 17h00 Mme DANCHIN	16h00 – 17h00 Mme DANCHIN	16h00 – 17h00 Mme DANCHIN / Melle DE CLISSON (S1)

** S1 signifie « semaine 1 » ; voir le calendrier des semaines et l'emploi du temps de votre enfant.*

ORGANISATION

Chaque groupe d'étude dirigée est composé de **12 élèves au maximum**, appartenant **aux 2 classes concernées** : **6°1+6°2 (groupe 1)**, **6°3+6°4 (groupe 2)**, **6°5+6°6 (groupe 3)**. La **présence est obligatoire**. Par souci d'efficacité et de cohérence, les élèves participent, en principe, à toutes les séances de la semaine.

En cas de demandes trop nombreuses, un choix des élèves sera effectué par le professeur principal et le préfet.

Les élèves participant à l'étude seront réévalués après chaque conseil de classe.

En cas d'indiscipline, l'élève sera exclu de l'étude dirigée.

Une **étude surveillée**, pour laquelle aucune inscription préalable n'est nécessaire, est également proposée **jusqu'à 19 h 00** à l'ensemble des élèves du collège dans la grande salle du 1^{er} étage. L'élève intéressé se rend en principe volontairement à cette étude en accord avec ses parents. Je vous remercie toutefois de bien vouloir **m'informer de la présence de votre enfant** à cette étude surveillée.

Le CDI peut également accueillir les élèves jusqu'à 17h00.

Votre enfant saura s'il est accepté en étude dirigée le vendredi 11 septembre 2009.

Début de l'étude dirigée et de l'étude surveillée le lundi 14 septembre 2009.

✂.....

**COUPON A RENDRE A MONSIEUR RODAS POUR LE
VENDREDI 11 SEPTEMBRE 2009 avant 10 h 30**

Mr/Mme :souhaite(nt) inscrire

leur(s) enfant(s) : élève(s) en classe de :

A l'étude dirigée les : Lundi – Mardi – Jeudi (entourer les jours souhaités en priorité)

Lieu de résidence :

Raisons qui motivent votre demande :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Fait à : Le :

Signature des parents :

Signature de l'élève :

